



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Chaque jour, notre territoire se transforme



à noter



Les Inter'communales : une journée pour partager les enjeux du territoire

Le 20 juin 2026, Grand Chambéry a accueilli, au Phare, les nouveaux élus municipaux des 38 communes de l'Agglomération à l'occasion de la 3^e édition des Inter'communales. Cette journée avait pour objectif de permettre aux élus de mieux connaître les missions de l'Agglomération et les nombreux services qu'elle exerce au quotidien pour les habitants, mais également de renforcer les liens entre Grand Chambéry et ses communes membres. Plus de 200 participants étaient au rendez-vous pour aller à la rencontre d'agents de Grand Chambéry, découvrir les outils mis à leur disposition pour conduire leurs projets, visiter des équipements structurants du territoire, ou encore tout apprendre des responsabilités des élus.



Sécurisation et mutualisation de l'eau potable : quatre agglomérations s'allient pour l'avenir

Face au changement climatique et aux risques accrus de problèmes d'eau potable qui en découlent, Grand Chambéry, Grand Lac, Grand Annecy et Rumilly Terre de Savoie s'unissent autour d'une démarche inédite : sécuriser et partager leurs ressources en eau. D'ici à fin 2027, les quatre collectivités vont imaginer un futur système de gestion de l'eau commun afin de garantir un accès à l'eau 24h/24 et 365 jours par an, même en cas de crise. Pour cela, elles vont anticiper les pénuries en mutualisant les ressources, renforcer la résilience des territoires face aux aléas climatiques et créer un réseau connecté pour partager l'eau potable en cas de besoin. Le lancement de cette union, baptisée « RÉS'EAU » a été officialisé le mardi 7 juillet.



Le hall des conventions rénové

Savoieexpo Événements investit pour d'importants travaux de modernisation du parc des expositions

Grand Chambéry et Savoieexpo Événements, gestionnaire du parc des expositions et du Phare, ont travaillé à la modernisation de ce lieu emblématique de la Savoie pour renforcer son attractivité. Ainsi, il va être réalisé, ces prochaines années, 5,3 M€ de travaux (avec un accompagnement financier du Contrat de Plan État Région) pour améliorer l'expérience des visiteurs, qu'ils viennent pour des événements culturels, sportifs ou festifs. Création d'un espace de convivialité de 1 000 m² à proximité du Phare pour les jours d'événements, amélioration des accès pour les piétons et les cyclistes, installation de la géothermie pour le confort d'hiver et d'été... Tout est mis en œuvre pour valoriser ce patrimoine de Grand Chambéry.

éditorial



Thierry Repentin,
Président de
Grand Chambéry

Madame, Monsieur,

Cet été encore, les épisodes de canicule que nous avons connus nous ont rappelé combien notre territoire est directement concerné par les effets du changement climatique.

Avec les communes, l'Agglomération agit depuis plusieurs années pour adapter notre territoire aux évolutions du climat, tout en réduisant au quotidien nos émissions de gaz à effet de serre, principale cause du dérèglement climatique.

À Grand Chambéry, la transition écologique se traduit avant tout par des réalisations concrètes, au plus près des besoins des habitants. Préserver notre ressource en eau, développer les mobilités alternatives à la voiture, réduire nos consommations d'énergie, favoriser les énergies renouvelables, mieux gérer nos déchets ou encore adapter nos bâtiments et nos espaces publics aux fortes chaleurs : autant d'actions qui contribuent à construire progressivement un territoire plus sobre, plus résilient et plus agréable à vivre.

Le dossier de ce magazine présente quelques-unes de ces initiatives. Elles montrent aussi que la transition ne repose pas sur une seule collectivité. Elle avance grâce à l'ensemble des partenaires publics et privés, communes, entreprises, associations et habitants qui, chacun à son niveau, contribuent à faire évoluer nos pratiques.

Notre rôle, à Grand Chambéry, est d'accompagner cette dynamique et de coordonner les initiatives. C'est le sens de notre nouveau Plan Climat : une feuille de route concrète, construite collectivement, qui associe réduction de notre impact et adaptation aux évolutions déjà à l'œuvre.

La transition écologique est une démarche collective. Elle se construit au quotidien, avec les communes, les acteurs du territoire et les habitants. C'est en conjuguant nos efforts et nos initiatives que nous pouvons faire évoluer durablement notre territoire et l'adapter aux évolutions du climat.

SOM-MAIRE

P. 04 VU !

P. 06 ON EN PARLE

P. 13 À LA LOUPE
Transition écologique : chaque jour, notre territoire se transforme

P. 20 UNE QUESTION...
Comment la station Aillons Margéraz s'est diversifiée

P. 21 C'EST DIT !
Adapter son logement quand on perd son autonomie

P. 22 ILS AGISSENT

P. 25 BONS PLANS



**RETROUVEZ
D'AUTRES
INFOS SUR**

 grandchambery.fr



Pour tout connaître de l'actualité de Grand Chambéry, inscrivez-vous à la lettre d'informations sur grandchambery.fr et recevez les informations directement dans votre boîte mail.

Ce magazine est distribué en boîtes aux lettres et à différents lieux de dépôt de l'agglomération.

Bulletin d'information de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry n° 92 / Automne 2026

Contact : Tél. 04 79 96 86 90 - communication@grandchambery.fr - 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex

Directeur de la publication : Thierry Repentin, président de Grand Chambéry / Directrice de la communication : Audrey Taupenas / Rédaction : Sofka Martin / Conception éditoriale et graphique : Sofka Martin / Copyright photographies : Grand Chambéry si aucune mention sur la photographie

Dépôt légal à parution : ISSN 3037-6440 / Tirage : 78 500 ex. - Imprimerie Imaye Graphic / Distribution : Géo Diffusion







Stand de Grand Chambéry à la Foire de Savoie à Chambéry, du 11 au 21 septembre 2026

GRAND CHAMBERY JOUE LA CARTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À LA FOIRE DE SAVOIE. Pour cette nouvelle édition, l'Agglomération et la Ville de Chambéry ont tenu un stand commun sur le thème de la transition écologique. Il s'agissait de montrer comment les deux collectivités, chacune dans leurs compétences, agissent pour construire le territoire de demain, plus résilient, plus sobre et plus agréable à vivre. L'objectif, pour les deux collectivités, est de tout mettre en œuvre pour atténuer les effets du changement climatique, mais aussi pour s'adapter à ses conséquences.

on en parle

L'info en direct sur [grandchambery.fr](https://www.grandchambery.fr)



Eau

Grand Chambéry engagée dans une gestion patrimoniale de ses réservoirs d'eau potable

Les réservoirs sont un élément essentiel dans la chaîne de distribution d'eau potable. Ils permettent de stocker de grandes quantités d'eau prélevées par captage qui sont ensuite envoyées dans les réseaux jusqu'au robinet, évitant notamment les coupures d'eau en période de sécheresse.

Pour préserver la ressource et garantir une eau potable en quantité et en qualité pour tous, tout au long de l'année, il est impératif de surveiller constamment l'état de ces réservoirs. C'est pourquoi l'Agglomération est engagée dans une vaste démarche de diagnostic et de gestion durable de ce patrimoine.

L'objectif : pouvoir anticiper et planifier les travaux de restauration des ouvrages sans rupture d'alimentation en eau.

UN DIAGNOSTIC GLOBAL SUR TOUS LES OUVRAGES

Grand Chambéry compte, sur l'ensemble de son territoire, 117 réservoirs d'eau potable, dont de nombreux ont plus de cinquante ans. En 2024, elle a fait réaliser un diagnostic de tous ses réservoirs. Leur étanchéité a été particulièrement surveillée, pour s'assurer que les eaux pluviales ne puissent pas s'infiltrer dans les réservoirs et risquer d'impacter la qualité de l'eau potable.

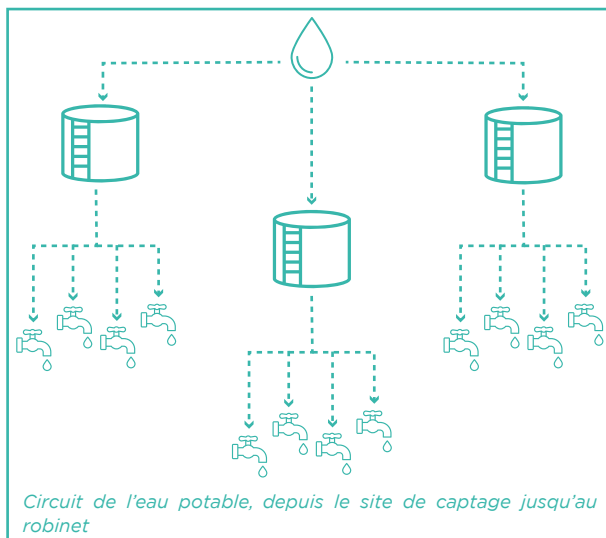
Ce diagnostic global a permis de répertorier les travaux à réaliser en priorité, les travaux d'envergure, comme l'étanchéité, et les travaux moins conséquents mais nécessaires pour la sécurité des agents (maintenance des portes, des passerelles de circulation...), et ce tout en respectant les budgets d'investissement prévus par an.

Ces quatre prochaines années, trois réservoirs vont être entièrement rénovés : la Bataillarde, Maisolée et Sainte-Claire. D'autres suivront, en se basant sur le diagnostic pour prioriser les interventions.

Le défi principal est de pouvoir réaliser ces travaux tout en maintenant en service continu les réservoirs d'eau potable, et ce pour éviter une rupture d'alimentation dans les secteurs qu'ils alimentent.


Grand Chambéry est engagée dans un objectif ambitieux d'amélioration des ouvrages stratégiques afin de garantir le service public de l'eau potable. Cette volonté se traduit en 2026 par un programme de 50 opérations de travaux sur les puits, les réservoirs et les réseaux pour un montant de 7 millions d'euros.


— **Daniel Rochaix,**
vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales



DES OPÉRATIONS RÉGULIÈRES DE MAINTENANCE

Au-delà de ces travaux d'ampleur, les lavages de réservoirs sont une activité saisonnière importante pour Grand Chambéry, car ce sont des opérations cruciales et parfois délicates. Ces opérations sont effectuées sur deux périodes : au printemps pour les réservoirs alimentés par des sources, en automne pour ceux alimentés par des nappes.

Et, tout au long de l'année, l'ensemble des ouvrages bénéficie d'un suivi d'exploitation en continu et de petites opérations de maintenance (pompes, instrumentations, armoires électriques, serrurerie...).

LE RÉSERVOIR DE LA BATAILLARDE À CHAMBÉRY

Ce réservoir de 2 000 m³, qui dépend du puits des Îles, a été construit dans les années 1970. Il permet d'alimenter environ 2 000 foyers du territoire.

Si le diagnostic ne remet pas en cause la solidité ou la structure dans son ensemble, il a mis en évidence des défauts de vieillissement, avec des problèmes d'étanchéité des parois intérieures et des couvertures des cuves.

Les travaux sur la première cuve se sont déroulés de janvier à juin 2026, la deuxième cuve restant en exploitation. Entre juin et octobre 2026, pour garantir une bonne distribution de l'eau, les deux cuves ont été exploitées, seuls les travaux extérieurs ont été poursuivis. Depuis octobre, les travaux ont repris sur la deuxième cuve, ils dureront jusqu'à janvier 2027.



Réservoir de la Bataillarde : travaux sur les couvertures des cuves

LE RÉSERVOIR DE MAISOLÉE À JACOB-BELLECOMBETTE

Ce réservoir de 800 m³, qui dépend du puits Pasteur et construit en 2011, alimente environ 500 foyers.

Le diagnostic a mis en évidence des problèmes d'étanchéité intérieure et de la couverture ainsi que des fissures sur le sol extérieur.

Les travaux, en cours, se termineront en janvier 2027. Tout comme pour le réservoir de la Bataillarde, ils ont été interrompus cet été pour garantir un stockage d'eau potable suffisant pendant cette période.

LE RÉSERVOIR DE SAINTE-CLAIRE À CHAMBÉRY

Relié au puits Pasteur, ce réservoir de deux cuves a été mis en service en 1971. Il a un volume total de stockage de 12 000 m³ d'eau permettant d'alimenter environ 27 000 foyers.

Le diagnostic a révélé d'importantes anomalies sur les structures des deux cuves.

Ce réservoir se trouvant dans une zone très urbaine, et devant respecter de nouvelles normes sismiques, il a été décidé de reconstruire intégralement les deux cuves.

Ces travaux d'ampleur seront l'occasion d'augmenter la capacité de stockage de l'ouvrage, passant à 16 000 m³, ce qui en fera le plus grand réservoir de l'Agglomération alimentant plus de 37 000 foyers. Il sera aux normes sismiques, avec un niveau de sécurité maximale, et sera totalement intégré dans son environnement.

Les travaux se dérouleront, là aussi, en plusieurs phases, afin de maintenir une continuité de service. Ils débuteront en juin 2027 pour se terminer fin 2029.

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES BAUGES

Face à des épisodes de sécheresse de plus en plus nombreux et intenses, et soumis à une augmentation de la population et des activités économiques ces dernières années, le massif des Bauges est confronté à une raréfaction de la ressource en eau. La sécheresse historique de cette année ne fait que confirmer ce constat.

Il est arrivé, certaines années, que Grand Chambéry approvisionne les réservoirs d'alimentation par camions-citernes, car les captages des Bauges ne produisaient plus suffisamment d'eau sur certains secteurs.

Pour sécuriser l'accès à cette ressource pour les différents usages (habitants, agriculteurs, éleveurs...), l'Agglomération a réalisé ces dernières années plusieurs aménagements d'ampleur sur les Bauges.

Sur la commune des Déserts, le nouveau réservoir de Plainpalais, avec une capacité dix fois supérieure à l'ancien ouvrage, permet, si besoin, d'alimenter les Bauges depuis la vallée de Chambéry via un système de pompage automatique.

De plus, de nouveaux ouvrages répartissent désormais automatiquement l'eau des sources selon les besoins, vers trois réservoirs : la Magne (Saint-François-de-Sales), les Fontaines (Le Noyer) et Montagny (Arith).

La conduite des Chaudannes (datant de 1950), qui amène l'eau du captage jusqu'au réseau de distribution, et ce dernier ont été entièrement rénovés, permettant de supprimer de nombreuses fuites.

Enfin, une nouvelle interconnexion a été créée entre les réseaux de La Motte-en-Bauges et de Lescheraines qui permet le secours depuis la conduite des Chaudannes.

L'ensemble de ces travaux, d'un montant de 8 275 000 €, a été financé par Grand Chambéry, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de la Savoie.

Depuis leur mise en service, ces aménagements ont déjà prouvé leur efficacité. Par exemple, depuis 2023, grâce au système d'apport d'eau depuis la vallée via le réservoir de Plainpalais, ce sont plus de 90 000 m³ qui ont été distribués dans les Bauges.

Pour poursuivre sur cette voie, Grand Chambéry a engagé de nouvelles études pour définir les travaux de sécurisation les plus efficaces à réaliser encore.

+ d'infos sur grandchambery.fr



© Gîte La Ferme de la Mense

Les bols réutilisables permettent de préparer des salades pour les pique-niques des groupes de touristes

Déchets

De la vaisselle réutilisable en gîte : une expérimentation innovante

Pour permettre à des structures de découvrir tout l'intérêt de la vaisselle réutilisable, Grand Chambéry a lancé une expérimentation innovante : de mai à septembre, l'Agglomération a prêté au gîte La Ferme de la Mense à Aillon-le-Jeune des bols avec couvercle.

Le gîte, qui reçoit des particuliers, mais également beaucoup de groupes, dont des scolaires, propose un service en pension complète. Il peut être donc amené à préparer des pique-niques pour les groupes partant en visite ou en randonnée pour la journée. Souhaitant proposer des repas équilibrés et sortir du traditionnel sandwich, le gîte leur propose des plats. D'ordinaire, ils sont préparés dans des contenants recyclables, accompagnés de couverts en bois. Mais bien que recyclables, cela reste, au final, des déchets. Avec ces contenants réutilisables, les vacanciers reviennent le soir avec leur vaisselle qui sera lavée puis réutilisée pour de nouveaux repas à emporter ! Pendant toute la durée de l'expérimentation, ce ne sont pas moins de 600 contenants qui ont ainsi été réutilisés au lieu d'être jetés.

Grâce à cet essai, le gîte, déjà convaincu de l'intérêt écologique et économique de ces bols réutilisables, a pu découvrir leur côté pratique. En effet, par rapport aux contenants recyclables, les bols sont faciles à laver et sont plus pratiques à remplir et à stocker. C'est pourquoi le gîte souhaite poursuivre cette expérience. Étant en pleine restructuration avec le gîte des Nivéoles, avec notamment la création d'une cuisine commune, ils comptent profiter de cette réorganisation pour étudier un système de vaisselle réutilisable qui leur appartiendrait.

De son côté, Grand Chambéry compte poursuivre cette expérimentation auprès d'autres structures afin d'impulser une dynamique et séduire de nombreux professionnels.

+ DE **600**
CONTENANTS RÉUTILISÉS
AU LIEU D'ÊTRE JETÉS EN 4
MOIS D'EXPÉRIMENTATION

Comment
réduire ses
déchets



grandchambery.fr

Mobilités

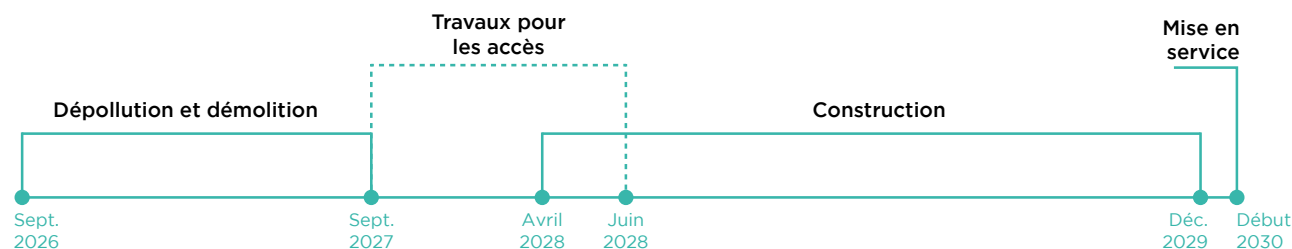
Les travaux du futur centre d'exploitation des bus ont commencé

La construction du nouveau centre d'exploitation des bus du réseau Synchro mobilités est une opération majeure du nouveau mandat de Grand Chambéry. D'un coût global de 25 M€, l'Agglomération bénéficiera d'aides financières de l'État et du Département de la Savoie.

Situés sur le site des anciens abattoirs de Chambéry, ces travaux d'ampleur vont se dérouler jusqu'en décembre 2029. Le nouveau centre d'exploitation sera mis en service début 2030.

L'opération de démolition des anciens abattoirs va nécessiter un an de travail, avec notamment une première phase peu visible mais indispensable de dépollution des intérieurs.

Pour permettre l'accès des bus au dépôt, un nouveau rond-point sera créé avenue de la Houille Blanche entre septembre 2027 et juin 2028.



UN MODÈLE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

D'une capacité de stationnement de 95 bus, le centre d'exploitation disposera d'installations modernes et dimensionnées pour abandonner totalement le diesel.

Il ne sera doté que de stations « propres » pour fournir les bus en électricité et en biogaz. Aucune station diesel n'y sera installée.

Les bâtiments, sobres, fonctionnels et intégrés à leur environnement, rassembleront toutes les entités nécessaires au fonctionnement du service de transports en commun de l'agglomération : services administratifs, espaces de vie pour les conducteurs et ateliers de maintenance des bus.

Enfin, le site sera doté d'une centrale solaire en autoconsommation, avec 900 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

RACONTER L'HISTOIRE DES ABATTOIRS EN IMAGES

Grand Chambéry va réaliser un suivi photographique du chantier, destiné à documenter les grandes étapes de démolition et de construction, dans le but de conserver la mémoire des lieux et de valoriser la transformation urbaine du projet.

Ce travail photographique permettra notamment de conserver la mémoire des nombreuses œuvres de street art conçues au fil des ans dans cette friche urbaine.



Les anciens abattoirs de Chambéry



Œuvre de Shub_110 réalisée dans les anciens abattoirs

Habitat

Louer solidaire : un dispositif de location solidaire et sécurisé

Le dispositif local Louer solidaire, porté par Grand Chambéry, est associé au dispositif fiscal national Loc'Avantages, géré par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Il permet aux propriétaires d'un bien situé sur le territoire de Grand Chambéry de bénéficier d'une réduction d'impôts, de primes sous conditions et d'une gestion facilitée, en échange d'une location à loyer maîtrisé pour des locataires ne dépassant pas certains plafonds de ressources.

Ce système contribue à faciliter l'accès au logement sur un territoire en tension.

UNE GESTION ASSURÉE PAR UN TIERS PROFESSIONNEL SPÉCIALISÉ

Ce dispositif repose sur le système de l'intermédiation locative : un tiers social intervient entre un propriétaire et un ménage rencontrant des obstacles dans l'accès au logement.

Le propriétaire loue son logement dans des conditions classiques, mais via ce tiers de confiance qui assure la gestion, sécurise le paiement du loyer et accompagne le ménage logé. Cela permet au propriétaire de bénéficier de garanties financières solides pour couvrir d'éventuels impayés de loyers, dégradations ou vacance du logement suite à des dégradations.

Il existe deux formes d'intermédiation locative :

- **Avec une association agréée** : l'association devient locataire du logement qu'elle met à disposition d'un ménage accompagné via une sous-location. Elle verse le loyer chaque mois au propriétaire et assume l'entretien courant du logement, tout en assurant l'accompagnement social du ménage.
- **Avec une agence immobilière sociale** : l'agence assure la gestion complète, comme une agence classique. Elle recherche et choisit le locataire, assure la gestion locative intégrale (entrées, sorties, loyers, états des lieux...) et met en place un accompagnement adapté du ménage si nécessaire.



Pour plus d'infos :



grandchambery.fr

DES AVANTAGES FINANCIERS POUR LE PROPRIÉTAIRE

Le dispositif Louer solidaire présente certains avantages financiers pour le propriétaire : en plus de la sécurité, il bénéficie de réductions d'impôts et de primes à la signature.

Il existe trois niveaux de location : intermédiaire, social et très social, qui déterminent le montant du loyer à pratiquer et les plafonds de ressources du locataire à respecter. Selon l'option choisie, le propriétaire bénéficie d'une réduction d'impôt directement déduite et calculée sur les loyers bruts annuels. Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est élevée.

De plus, Grand Chambéry et l'Anah remettent une prime à l'entrée dans le dispositif pour les locations sociales et très sociales.

Vous êtes propriétaire et le dispositif Louer solidaire vous intéresse ? Contactez l'ADIL, votre premier interlocuteur qui va vous accompagner dans votre projet : ADIL - 04 79 69 90 20

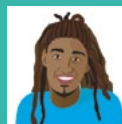
Les juristes de l'ADIL délivrent des conseils neutres et avisés permettant de faire un choix en toute sérénité. Les propriétaires sont accompagnés du début jusqu'à la signature du bail.

ILS TÉMOIGNENT



« J'ai choisi la location solidaire pour sa dimension éthique. Accompagnée par l'ADIL puis Soliha, j'ai apprécié la simplicité des démarches et la qualité du suivi. Après quelques travaux et la validation des dispositifs, mon logement a été rapidement loué.

Avec le recul, je considère cette expérience très positive : la location solidaire n'est pas plus risquée qu'une location classique et offre un cadre rassurant grâce à l'accompagnement proposé. Sans compter l'aide financière et les avantages fiscaux qui rendent l'investissement attractif. » Nathalie, propriétaire d'un studio à Cognin



« J'ai découvert le dispositif de location solidaire grâce à mon éducateur. Avec un soutien important tout au long de mon parcours, notamment pour toutes les démarches administratives, après quelques mois d'attente j'ai pu obtenir un appartement. Ce logement m'a permis de gagner en autonomie, de construire ma vie plus sereinement et de me projeter plus positivement dans l'avenir. » Sékou, jeune plaquiste

Eau

Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales à Bassens

Dans le cadre de sa compétence en gestion des eaux pluviales, Grand Chambéry vient de mettre en service un bassin de rétention des eaux de pluie sur le secteur des Monts, à Bassens.

Cet ouvrage impressionnant a pour objectif de limiter les risques d'inondation, en particulier sur l'avenue de Bassens, régulièrement touchée par les ruissellements lors de forts épisodes pluvieux.

Implanté sur un terrain communal, le projet a été conçu en concertation avec la commune de Bassens et son cabinet d'architecte pour qu'il s'intègre harmonieusement dans le paysage. Il est végétalisé et ses berges aménagées en pentes douces, pour préserver au mieux le cadre naturel du site.

Le bassin, d'une capacité de 3 200 m³, est le plus important sur le territoire. Il a été calibré pour pouvoir gérer un événement pluvieux important.

Pour cet ouvrage, il n'était pas possible de réaliser un bassin dans lequel l'eau serait directement infiltrée dans le sol, un puits souterrain se trouvant à proximité. Dans le cas de ce bassin, l'eau retenue lors d'un épisode pluvieux est progressivement dirigée vers les réseaux souterrains d'eaux pluviales. Ce stockage provisoire évite une arrivée brusque dans ces réseaux et donc un risque de saturation et de débordement.

La principale difficulté des travaux était l'extrême précision d'exécution pour réaliser une pente très faible sur la totalité du fond du bassin, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'eau stagnante. Ainsi, toute l'eau stockée est évacuée entre 24 et 72 heures.

Le chantier, d'un coût de 450 000 €HT, a été entièrement financé par Grand Chambéry.



Mobilités

Aménagement du carrefour Pré Renaud / Richelieu à La Ravoire pour faciliter les déplacements vers le centre-ville

Depuis juillet, Grand Chambéry réalise des travaux sur l'avenue du Pré Renaud, au niveau du carrefour avec la rue Richelieu, à La Ravoire.

Les objectifs de ces travaux, qui vont se terminer en décembre, sont de sécuriser le carrefour et de développer de nouveaux itinéraires cyclables.

Pour faciliter l'accès au centre-ville, le carrefour sera aménagé avec un système de feux de circulation. De cette manière, il sera désormais possible, depuis l'avenue du Pré Renaud, de tourner à gauche pour accéder au centre-ville sans être obligé d'aller jusqu'au rond-point avec l'avenue Berlioz.

Des pistes cyclables seront aménagées, permettant de relier en toute sécurité les pistes cyclables existantes, facilitant ainsi l'accès au groupe scolaire du Pré Hibou et au centre-ville de La Ravoire.

Enfin, pour développer la desserte de la ligne Chrono C, des arrêts de bus seront aménagés sur l'avenue du Pré Renaud, au niveau du rond-point.

Ces travaux, d'un coût de 891 860 €HT, sont financés à 95% par Grand Chambéry et à 5% par la commune de La Ravoire.



En bref...

Dispositif Plaisir à la cantine

Grand Chambéry pilote, à l'échelle du territoire, le dispositif *Plaisir à la cantine à l'école primaire*, financé par l'Agglomération et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes. Ce dispositif a pour objectif de faire de la cantine scolaire un espace d'éducation à l'alimentation, notamment en intégrant les filières locales dans la restauration collective.

Il s'adresse à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la restauration collective : cuisiniers, personnel de cantine, professeurs, parents d'élèves... Pendant toute l'année scolaire 2026-2027, six séances de formation, animées par des professionnels, leur sont proposées. Ces séances permettront aux participants de s'interroger sur le service de la restauration, de connaître le comportement alimentaire de l'enfant, de travailler sur l'approvisionnement en produits locaux et de qualité, le gaspillage alimentaire, le coût des repas... l'objectif étant de les aider à monter des projets pour améliorer leur service de restauration scolaire.



Contrat de ville : Grand Chambéry complète son soutien auprès de trois associations

Dans le cadre de son contrat de ville « Engagements quartiers 2030 », Grand Chambéry a attribué des subventions à trois associations intervenant dans les quartiers politique de la ville : *Ma Chance Moi Aussi* pour son action favorisant la réussite éducative des enfants, *Posse 33* pour son action visant à développer des activités pour les jeunes et mettre en place une dynamique jeunesse globale, et *L'Accorderie* pour son action visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser les solidarités.

Mobilités

Création d'une voie verte sur le boulevard Henry Bordeaux à Chambéry

Une nouvelle liaison cyclable voit le jour à l'Ouest de Chambéry ! L'Agglomération est en train de finaliser la voie verte sur le boulevard Henry Bordeaux, entre l'avenue de Lyon et l'avenue du Comte Vert.

À terme, cette voie verte permettra chaque jour à de nombreux cyclistes de relier en toute sécurité les Pistes bleues n°8 et n°9, et donc les quartiers du Biollay et de Bissy. Plus d'un kilomètre de piste cyclable viendra s'ajouter aux quelques 8 kilomètres déjà réalisés depuis 2024 sur l'agglomération.

Une première partie a été réalisée en 2025 entre le rond-point Opinel-Vicat et la rue Charles et Patrice Buet, la deuxième partie entre le rond-point et l'avenue du Comte Vert est en cours de création. Les travaux, débutés fin août, seront terminés à la fin de l'année.

Tout comme sur la partie déjà créée, la largeur de la route sera réduite avec la suppression de la voie centrale au bénéfice d'un espace sécurisé réservé aux piétons et cyclistes, séparé des voitures par un muret.

Il restera alors à aménager la dernière partie de cette liaison cyclable, entre la rue Charles et Patrice Buet et l'avenue de Lyon.



Emploi

Concours de l'idée entrepreneuriale 2026

Grand Chambéry et Grand Lac organisent la 5^e édition du Concours de l'idée entrepreneuriale. Jusqu'au 30 novembre 2026, les habitants des deux Agglomérations sont invités à présenter leur idée ou leur projet de création d'entreprise.

Cette nouvelle édition permettra de récompenser huit lauréats, soit quatre sur chaque agglomération, qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières pour transformer leur idée en projet concret.

Toutes les initiatives sont les bienvenues, qu'elles concernent l'économie, le commerce, l'artisanat, le sport, la culture, le numérique, l'économie sociale et solidaire, la transition écologique, ou tout autre secteur d'activité. Les candidats peuvent présenter une simple idée ou un projet déjà en cours de réflexion, à condition que l'entreprise ne soit pas encore immatriculée.

Cette opération est organisée conjointement par les deux dispositifs CitésLab, avec le soutien de Bpifrance et en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux des deux Agglomérations.

+ d'infos sur www.grandchambery.fr





à la LOUPE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Chaque jour, notre territoire se transforme

Le changement climatique est déjà une réalité. Les températures augmentent, les épisodes de chaleur se multiplient et les ressources naturelles sont de plus en plus fragilisées. Pour répondre à ces défis, Grand Chambéry et tous les acteurs de l'agglomération agissent ensemble pour préparer un territoire plus résilient, plus sobre et plus agréable à vivre, chacun intervenant à son échelle.



Construire ensemble un territoire en transition, plus agréable à vivre



Des étés plus chauds, des épisodes de sécheresse plus fréquents, des pluies parfois plus intenses... Le changement climatique est déjà une réalité sur notre territoire. Les conséquences sont nombreuses : les ressources naturelles (eau, forêts...) sont de plus en plus fragilisées, la biodiversité est sous pression, les villes accumulent la chaleur...

Face à ce changement climatique, l'enjeu est double : il s'agit de tout mettre en œuvre pour atténuer ses effets, mais aussi pour s'adapter à ses conséquences. Des actions concrètes, visant à répondre à ses deux enjeux, sont d'ores et déjà menées par Grand Chambéry, les communes, mais aussi par de nombreuses entreprises et associations du territoire. L'objectif est simple : construire ensemble un territoire plus agréable à vivre pour nous toutes et tous.

“ **La lutte contre le changement climatique est un enjeu de société qui nous concerne toutes et tous. Ses conséquences impactent encore plus fortement les plus vulnérables. Nous agissons pour une transition juste, qui ne laisse personne de côté.** ”

— **Jimmy Bâabâa**,
vice-président en charge de la transition
écologique et énergétique

Le Plan Climat, feuille de route collective pour un territoire en transition

En tant que coordinatrice de la transition écologique sur son territoire, Grand Chambéry élabore et met en œuvre le Plan Climat.

Ce document décline localement les réglementations nationales et européennes en faveur du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air. Mais il est avant tout une feuille de route locale apportant à tous les acteurs du territoire des actions concrètes et adaptées à mener pour réussir cette transition.

“ **Face aux défis que nous devons tous relever, un Plan Climat ne peut être efficace sans une dynamique collective réunissant tous les acteurs du territoire : collectivités, monde économique et associatif... mais surtout l'ensemble des citoyens.** ”

— **Luc Berthoud**,
vice-président en charge du
Plan climat-air-énergie territorial



LIMITER NOTRE IMPACT SUR LE CLIMAT

L'objectif est de réduire de 45% nos émissions de gaz à effet de serre et de 30% nos consommations d'énergies, multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables et porter à 35% leur part dans notre consommation d'énergie.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Pour protéger la santé des habitants, le Plan Climat vise également à réduire de 22% les émissions d'oxydes d'azote, principalement liées au trafic routier, et à diminuer de 9% les émissions de particules fines, issues notamment du chauffage et des transports.

PRÉSERVER LES Puits DE CARBONE

Les forêts, les sols et les espaces naturels, particulièrement les zones humides, captent naturellement une partie du carbone présent dans l'atmosphère. Le Plan Climat prévoit de mieux les protéger afin qu'ils continuent à jouer ce rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique.

Cette transition est déjà en marche ! Grand Chambéry agit de manière très concrète pour mieux se déplacer, mieux produire et mieux consommer, mieux occuper le bâti et la ville, mieux protéger et valoriser les ressources. Et l'Agglomération n'est pas la seule à s'engager : de nombreux acteurs économiques du territoire sont d'ores et déjà mobilisés pour répondre à ces enjeux.

Plus engagés !

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire est indispensable pour faire de la transition écologique une démarche collective, durable, et tendre ensemble à l'adaptation du territoire. En tant que coordinatrice et animatrice du Plan Climat, Grand Chambéry a mis en place de nouveaux dispositifs venant compléter ceux déjà existants.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CLIMAT

Pour pérenniser la dynamique initiée lors de la révision du Plan Climat, et aider à traduire les intentions en actes, Grand Chambéry souhaite organiser régulièrement des états généraux du climat.

Ces rencontres seraient l'occasion de faire le point sur les différentes actions mises en place par l'ensemble des acteurs du territoire pour atténuer le changement climatique et adapter le territoire. Elles permettraient également d'évaluer les effets des mesures prises et les progrès accomplis, notamment en termes de qualité de vie pour toutes et tous.

SOUTIEN AUX COMMUNES POUR L'ADAPTATION DES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Grand Chambéry accompagne les communes sur l'adaptation à la surchauffe des bâtiments et espaces recevant du public.

Grâce à son dispositif d'appui aux communes, l'Agglomération informe régulièrement les élus des aides disponibles pour adapter leurs bâtiments et les accompagne si nécessaire dans la rédaction des dossiers de demande de subvention.

Prochainement, un nouveau dispositif propre à Grand Chambéry viendra compléter ce bouquet d'aides en intervenant aussi bien sur les volets techniques que financiers, pour élaborer des solutions personnalisées et pérennes qui répondent au besoin de rafraîchissement des bâtiments publics.



Mieux se déplacer

Et si on avait plus de choix pour se déplacer ? Les déplacements représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Développer des alternatives à la voiture individuelle (transports en

commun, vélo, marche, covoiturage, autopartage...), c'est améliorer la qualité de l'air, réduire les embouteillages et rendre les déplacements plus agréables.

L'AUTOPARTAGE AVEC CITIZ

En Auvergne-Rhône-Alpes, Citiz est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), sans but lucratif, qui associe clients, salariés et collectivités. Elle développe et gère un service d'autopartage à l'échelle régionale depuis près de 20 ans. Citiz compte aujourd'hui un total de 550 voitures en libre-service à disposition de particuliers et de professionnels, pour une heure, une journée ou plus.

Ce service de proximité, pratique et économique, permet de disposer d'un véhicule sans devoir en gérer les contraintes (acquisition, stationnement, entretien, assurance, carburant, etc.).

L'autopartage ne remplace pas les autres modes de transport, mais les complète tout en réduisant les dépenses et l'impact sur le cadre de vie. En effet, chaque véhicule

Citiz libère jusqu'à 3 places de stationnement en voirie et remplace jusqu'à 8 véhicules privés ou professionnels.

Sur le territoire de Grand Chambéry, 15 véhicules de différentes tailles sont disponibles en libre-service.

2 429 habitants du territoire utilisent ce service, dont 51% de professionnels.

Sur l'année 2025, les utilisateurs Citiz ont réalisé plus de 14 000 réservations pour une durée moyenne de 11h et un parcours d'environ 78km.

Les citoyens aussi se mobilisent pour développer l'autopartage. Le Club Climat Citoyens aide des habitants à organiser des groupes d'autopartage entre particuliers, notamment pour tout ce qui concerne l'organisation et les assurances.

LE CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE ACCÉLÈRE SUR LA MOBILITÉ DURABLE

Pour les déplacements professionnels, le Crédit Agricole des Savoie met à disposition de ses collaborateurs une flotte de 150 véhicules électriques ou hybrides, avec une ambition de 100% électrique sous 3 ans.

Une flotte de 800 vélos à assistance électrique de fonction est également mise à disposition, y compris pour les trajets domicile-travail.

L'entreprise a également un partenariat avec Blablacar Daily pour faciliter les démarches de covoiturage. Le nombre d'utilisateurs a doublé en une année.

Des navettes inter-sièges assurent trois rotations par jour (matin, midi et soir) entre les sièges administratifs d'Annecy et de Chambéry. Ce service de covoiturage organisé optimise les déplacements professionnels tout en réduisant le nombre de véhicules sur les routes.

Enfin, les sites du Crédit Agricole des Savoie sont équipés de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'employeur prend en charge 30% du coût de la recharge, encourageant ainsi ses collaborateurs à opter pour le covoiturage en voitures 100% électriques.



LAURENT FALALA,
directeur de la direction Humain
Ressources et Engagement du
Crédit agricole des Savoie

Face aux enjeux environnementaux et à une conscience grandissante de ses collaborateurs, le Crédit Agricole des Savoie déploie une politique ambitieuse en faveur de la mobilité durable. Un engagement concret qui se traduit par différents dispositifs favorisant les mobilités alternatives et le multimodal.

Avec ces dispositifs, le Crédit Agricole des Savoie affirme son rôle d'employeur responsable et acteur engagé de la transition écologique territoriale.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE D'UN VASTE BASSIN DE VIE

Le Syndicat des mobilités de l'ouest savoyard (SYMOS) réunit les communautés d'agglomération de Grand Chambéry et Grand Lac, la communauté de communes Cœur de Savoie et le Département de la Savoie. Son ambition : proposer un réseau unifié de transports alternatifs à la voiture individuelle connectant ces territoires pour faciliter le quotidien des usagers à l'échelle du bassin de vie.

En effet, ce vaste territoire est attractif : sa population et le nombre d'emplois ne cessent d'augmenter. Si les habitations se diffusent, l'emploi reste concentré dans les zones urbaines, créant ainsi une augmentation des déplacements, notamment entre les collectivités.

C'est dans ce cadre que le SYMOS a adopté son schéma métropolitain des mobilités en décembre 2025. En plus de coordonner et d'amplifier les offres de mobilité de chaque territoire, il propose, à horizon 2030, des actions concrètes et inédites en matière de mobilités alternatives à la voiture, notamment pour les déplacements entre les trois collectivités : transports en commun, vélo, covoiturage. Il s'agit notamment de mettre en place un réseau unique de transports en commun en réfléchissant à l'articulation avec les réseaux urbains, les futures lignes de cars express et les lignes interurbaines.

Pour suivre le syndicat : symos.fr

SYMOS
Syndicat des Mobilités de l'Ouest Savoyard

Mieux produire et mieux consommer

Est si notre territoire produisait davantage ce qu'il consomme ?

Produire plus d'énergies renouvelables locales, réduire les déchets et réemployer les matériaux permet

de préserver les ressources naturelles, soutenir une économie circulaire plus locale, encourager des modes de consommation plus responsables tout en limitant notre impact sur le climat.

MOBILITÉ ET GAZ VERT EN ACTION AVEC GRDF

Pour accompagner la réalisation du futur centre d'exploitation des bus urbains de Grand Chambéry, l'infrastructure énergétique évoluera elle aussi avec l'extension, par étapes successives, du réseau public de gaz moyenne pression jusqu'au site.

Porté par GRDF en tant que gestionnaire réseau, cet investissement, étudié conjointement avec Grand Chambéry, permettra d'alimenter les bus urbains roulant au gaz, appelés à remplacer le parc actuel de véhicules diesel.

Économique et confortable, cette solution de mobilité, qu'accompagne également GRDF auprès des entreprises et des collectivités pour l'évolution de leur flotte de véhicules, réduit l'empreinte environnementale des déplacements et améliore la qualité de l'air avec un atout supplémentaire : elle s'appuie sur une énergie produite localement à Grand Chambéry !

En effet, à l'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry, les boues issues du traitement des eaux usées, celles des habitants comme des entreprises, sont valorisées en biogaz, puis en biométhane. Ce gaz vert renouvelable est ensuite injecté par GRDF dans le réseau de distribution dont il assure l'exploitation.

Cette filière de valorisation par méthanisation est un exemple vertueux d'économie circulaire : des matières organiques sont transformées en une ressource énergétique permettant de se chauffer, de cuisiner ou de faire rouler des véhicules.

La vente du gaz produit génère également des recettes pour Grand Chambéry, associant ainsi bénéfices environnementaux et création de valeur économique.

« Le futur centre d'exploitation des bus urbains et le développement du gaz vert sur l'agglomération témoignent de la force de nos coopérations locales. En conjuguant nos savoir-faire, nous mettons en œuvre des solutions concrètes pour la transition écologique et énergétique du territoire » souligne Bruno Bourdon, délégué territorial GRDF.



TRIALP, UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

TRIALP est une entreprise d'insertion spécialisée dans le domaine de l'environnement, basée à Chambéry.

Concrètement, elle a une activité sociale avec la lutte contre l'exclusion par le travail, et une activité économique avec une gestion des déchets la plus optimale.

En lien avec Grand Chambéry, TRIALP a notamment développé une collecte des cartons des commerçants du centre-ville de Chambéry.

Une solution innovante a été retenue avec l'utilisation de vélos cargo pour sillonner les zones piétonnes, un moyen pour répondre aux problématiques de bruits, d'étroitesse des rues, de confort pour les habitants, tout en diminuant l'impact environnemental des collectes.

TRIALP s'est aussi spécialisée dans la collecte des huiles alimentaires usagées. Ce service gratuit est proposé uniquement aux professionnels, les particuliers pouvant aller déposer leurs huiles dans les déchetteries.

Après collecte, l'entreprise va traiter et transformer ces huiles en super nettoyant sur son site à Chambéry.

Le dégraissant est vendu localement auprès de clients restaurateurs. À partir d'un déchet, réaliser un dégraissant qui est utilisé par le producteur, voici un bel exemple d'économie circulaire.





Mieux occuper le bâti et la ville

Est-ce si nos bâtiments et nos espaces publics devenaient une partie de la solution ? Les bâtiments représentent une part importante des consommations d'énergie. Les rénover, c'est améliorer le confort d'hiver comme

d'été tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Quant aux espaces publics, y créer plus de zones végétalisées, d'îlots de fraîcheur, permet de s'adapter aux fortes chaleurs.

UNE NOUVELLE ÉCOLE À SAINT-SULPICE PENSÉE POUR GARANTIR UN CONFORT D'ÉTÉ COMME D'HIVER

Le samedi 20 juin 2026, la commune de Saint-Sulpice a inauguré sa nouvelle école, un projet mené depuis plus de quatre ans, qui répond à l'évolution démographique de la commune et à l'augmentation du nombre d'élèves accueillis.

« Le projet global visait à offrir aux élèves des conditions d'accueil et d'apprentissage optimal. Le souhait de la municipalité était de faire construire un nouveau bâtiment exemplaire en termes de performance énergétique et environnementale, avec notamment la création d'un réseau de chaleur biomasse alimentant la nouvelle école, le bâtiment de l'ancienne école devenu lieu d'accueil du périscolaire et la salle polyvalente » explique Jacques Henriot, le maire.

L'atelier d'architecte retenu, Ouvr'ar, s'est fait accompagner par le bureau d'étude « Qui plus est », notamment pour réaliser des études thermiques très poussées dès le début du projet. Ces études, basées sur des modélisations, ont permis de trouver des solutions adaptées à chaque façade du futur bâtiment pour garantir un confort d'été comme d'hiver pour les prochaines décennies.

Ce nouveau bâtiment a ainsi été construit en bois provenant du massif de la Chartreuse, avec une isolation en laine de bois, performante aussi bien en hiver qu'en été. Les fenêtres sont dotées de casquettes extérieures simples d'utilisation, qui protègent des rayons du soleil en été mais les laissent passer en hiver.

Pour permettre une ventilation la nuit, les fenêtres sont dotées d'un système d'ouverture par le bas, empêchant toute intrusion et protégeant de la pluie.

Enfin, parce le confort d'été passe aussi par la végétalisation, la cour de l'école a été entièrement repensée, laissant bonne place aux végétaux.

Le cabinet d'architecte ne s'est pas contenté de concevoir le bâtiment, il a également accompagné les équipes de l'école pour leur apprendre notamment à utiliser correctement les différents dispositifs mis en place.



MARIE MEIGNAN,
architecte chez Ouvr'ar, membre
du groupement BOO

Aujourd'hui, la conception des bâtiments neufs comme des rénovations doit intégrer le confort thermique, en hiver mais aussi en été. Cela passe par une isolation thermique appropriée, mais également par des principes simples bioclimatiques tels que l'intégration de protections solaires efficaces ou la ventilation nocturne. La mise en place de ces dispositifs doit se faire dans la

simplicité, en prenant en compte la réalité des usages. La conception architecturale ne doit pas s'arrêter aux portes des bâtiments, elle doit aussi traiter les extérieurs, qui peuvent contribuer à la fraîcheur grâce à des revêtements clairs et perméables et de vrais couverts végétaux.

UN PARC-COUR-VERT À L'ÉCOLE DU CHÂTELARD

Lancé en 2023 par le Parc naturel régional du Massif des Bauges, Parc-Cour-Vert vise à réinventer les espaces scolaires pour les adapter aux enjeux climatiques et pédagogiques de demain : végétalisation des sols, création d'îlots de fraîcheur, gestion intégrée des eaux de pluie, réintroduction de la nature en tant que support pédagogique, réorganisation de l'espace afin de favoriser un climat scolaire apaisé.

Tout comme 14 autres communes du parc, l'école du Cœur de Rossanaz au Châtelard, qui accueille les enfants des communes du Châtelard et de La Motte-en-Bauges, s'est engagée dans ce dispositif en 2025. Avec l'aide de Véronique Riondy, accompagnatrice de montagne engagée par le parc naturel, enseignants, familles et habitants ont réfléchi collectivement pour réinventer les cours de l'élémentaire et de la maternelle.

Plus de verdure, des cabanes, des parcours de rondins, des structures invitant à jouer tout en respectant le vivant... parents et enfants ont reconstruit intégralement ces lieux de vie en utilisant beaucoup de matériaux de récupération. « Ce sont de vrais moments conviviaux qui

permettent de se rencontrer en-dehors du cadre scolaire et de nouer des liens pérennes » explique Véronique Riondy. Les enfants, fiers d'avoir participé à l'aventure, profitent avec plaisir de leur cour revisitée. « Ils sont plus créatifs, la cour est plus apaisée. Depuis la mise en place de ces installations, les enfants sont bien plus disponibles pour leurs apprentissages » constate l'équipe éducative.



Mieux protéger et valoriser les ressources

Est-ce la meilleure façon de préparer demain était de préserver ce que nous avons aujourd'hui ? L'eau, les forêts, les sols et la biodiversité sont des ressources précieuses. Les protéger aujourd'hui, c'est garantir leur

disponibilité demain et renforcer la résilience du territoire face au changement climatique.

RÉUTILISER LES EAUX USÉES TRAITÉES, UNE ALTERNATIVE À L'USAGE DE L'EAU POTABLE POUR LES PROFESSIONNELS

Chambéry collecte, dans son usine de dépollution, la majeure partie des eaux usées du territoire.

Une fois dépolluées, ces eaux usées traitées peuvent être réutilisées dans de nombreux processus industriels et pour les services publics : nettoyage des sols ou des voiries, arrosage, curage de réseaux...

Pour répondre aux enjeux de préservation de la ressource en eau potable, d'ici la fin de l'année, Grand Chambéry va mettre à disposition des professionnels une borne de réutilisation de ces eaux usées traitées avec un niveau de qualité réglementé. Plusieurs entreprises sont déjà intéressées par ce dispositif.



ALBAN PEILLON,
directeur régional Veolia, Assainissement & Maintenance

La borne de réutilisation des eaux usées traitées mise en place par Grand Chambéry est une avancée majeure pour agir face au changement climatique et préserver la ressource en eau douce. Cette solution va nous permettre d'utiliser l'eau recyclée pour curer les réseaux d'assainissement d'entreprises et de particuliers du territoire.

Dans cette même démarche de transformation écologique, notre agence de Chambéry récupère aussi les eaux de pluie sur les toitures de son nouveau site : 1 750 m³ d'eau potable ont déjà été économisés depuis le début de l'année.

BÉTON DES FINS RÉUTILISE LES EAUX DE LAVAGE EN CIRCUIT QUASI FERMÉ

Béton des Fins est une entreprise locale spécialisée dans la production de béton prêt à l'emploi et de bétons spéciaux pour les professionnels et les particuliers.

Elle déploie depuis plusieurs années des actions concrètes de réduction de l'impact environnemental de ses activités.

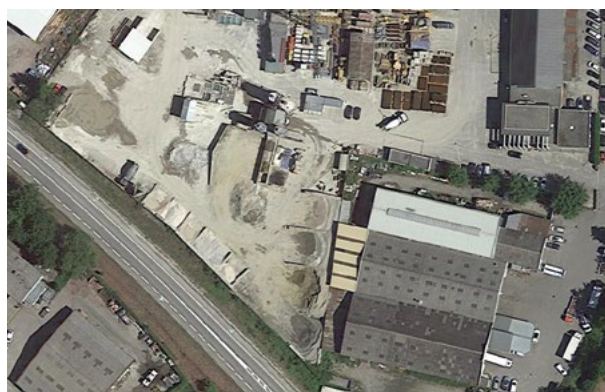
Dès 2012, Grand Chambéry a accompagné l'entreprise dans la mise en conformité des rejets sur son site de La Motte-Servolex et la réduction du risque de pollutions.

La fabrication de béton étant consommatrice en eau, la gestion de l'eau et la sobriété du site devenait un enjeu majeur.

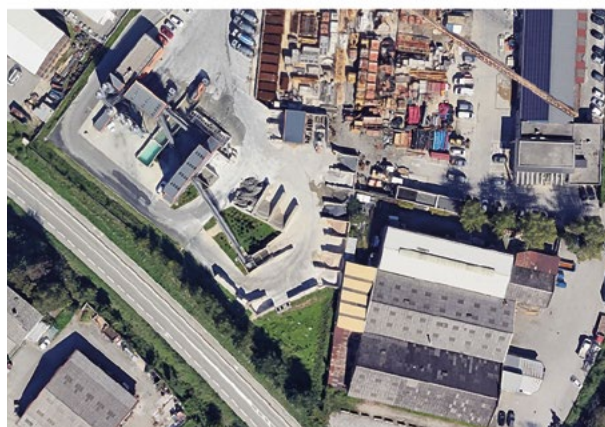
En 2015, avec l'appui technique et administratif de Grand Chambéry, Béton des Fins a engagé un plan de gestion des eaux de lavage des toupies à béton et des eaux pluviales.

Ce projet ambitieux a abouti en 2018 à une requalification complète du site de production. Dans les zones hors production de béton, les eaux pluviales sont collectées dans des noues végétalisées reliées à un bassin d'infiltration également végétalisé. Dans la zone de production, les eaux de pluie et de lavage des camions toupies sont récupérées et stockées pour être traitées par décantation successive. Débarrassées naturellement des matières en suspension, ces eaux sont réutilisées pour le lavage et la production de certains bétons.

Ces aménagements permettent une économie d'eau de 13 000 m³ par an environ, soit plus de 75% de la consommation liée à l'activité de production de béton.



Le site avant et après les aménagements





une question Leurs réponses

Comment la station Aillons Margériaz s'est-elle diversifiée pour proposer une offre touristique 4 saisons ? Grand Chambéry, la commune d'Aillon-le-Jeune et la Société d'économie mixte des Bauges ont travaillé ensemble pour développer et créer des animations diverses et pouvant fonctionner été comme hiver.



Damien Regairaz,
vice-président en
charge du tourisme,
de la ruralité, de
l'agriculture et du
rayonnement de
l'agglomération

« Les stations de moyenne montagne doivent aujourd'hui diversifier leurs activités pour préparer leur avenir. À Val d'Aillon (Aillons Margériaz), nous accompagnons déjà depuis plusieurs années cette évolution vers une destination quatre saisons, pour les visiteurs comme pour les habitants. Cette démarche repose sur un travail collectif associant les collectivités, les acteurs privés, les professionnels du tourisme et l'ensemble des acteurs locaux. Elle s'inscrit pleinement dans la politique de diversification des stations portée par Grand Chambéry et inscrite dans notre schéma de

développement touristique 2024-2030.

Le renouveau de la Chartreuse d'Aillon avec son exposition Germinations est un bel exemple de dynamisme dans un équipement public porté par un opérateur privé.

Face aux évolutions du climat, il s'agit à la fois de s'adapter et de saisir de nouvelles opportunités : maintenir l'activité touristique, soutenir l'économie locale et, ainsi, faire vivre nos massifs toute l'année. »



Vincent Miguet,
maire d'Aillon-le-
Vieux

« L'arrêt du ski à Val d'Aillon a marqué la nécessité de tourner une page et d'engager une nouvelle étape pour notre station. Pour autant, le ski reste bien présent à Margériaz. Les conditions d'enneigement permettent d'envisager encore plusieurs décennies de pratique. Il est donc essentiel de poursuivre le développement de cette activité, qui demeure un moteur économique et contribue à financer la diversification

de la station. L'enjeu est désormais de construire une offre véritablement quatre saisons, en s'appuyant sur les expériences menées à Val d'Aillon et en anticipant dès aujourd'hui leur déclinaison à Margériaz. Activités de pleine nature, loisirs, événements et nouveaux usages doivent progressivement compléter l'offre hivernale.

Notre station est avant tout le poumon économique des Bauges. Préserver son dynamisme, c'est donc faire vivre le ski là où il reste possible, tout en préparant dès maintenant les activités de demain. »



Marc Fleury,
maire d'Aillon-le-
Jeune

« À Aillon-le-Jeune, commune de 460 habitants au cœur du massif des Bauges, nous souhaitons faire vivre Val d'Aillon toute l'année. La station conserve son identité hivernale, tout en développant une offre quatre saisons autour de la randonnée, des activités de pleine nature et de la découverte de notre patrimoine, avec notamment la chapelle de la Correrie et la Chartreuse d'Aillon.

Le cœur du village rassemble chalets, fermes d'alpage, commerces, lieux d'animation, hôtels et hébergements touristiques : c'est un véritable lieu de vie, où se perpétue l'esprit montagnard des Bauges. Cette dynamique contribue au maintien de l'activité et de l'emploi, mais aussi des services et des commerces. La piscine municipale, récemment rénovée, participe pleinement à cette attractivité.

Notre ambition est de préserver une commune vivante, accueillante et à taille humaine, où habitants et visiteurs peuvent profiter de la montagne en toute saison. »

Des activités pour toutes et tous

Les nombreuses activités proposées du printemps à l'automne font de Val d'Aillon une véritable destination de pleine nature pour des moments d'aventure et de sensations fortes à partager en famille ou entre amis.

Le **Pays suspendu des Géants** propose 7000 m² de filets suspendus, de trampolines, de cabanes perchées et de toboggans géants... Le tout, sans baudrier ! Accessible dès 2 ans (80 cm), c'est l'activité idéale pour les familles, avec ou sans vertige.

Le **Parcours Kids** offre une initiation ludique à l'accrobranche pour les 4-8 ans.

Avec l'**AccroTyro des Géants**, quatre parcours d'accrobranche et une série de tyroliennes vous emmènent d'arbre en arbre. Et pour finir en beauté, une grande tyrolienne qui vous emmène... directement vers la tour.

Et c'est la nouveauté de cette année : la **Tour multi-activités** ! Cette tour sur trois niveaux permet de prolonger l'aventure : saut sur airbag, descente en jump, filets suspendus, aire de jeux, parcours ninja... tout ce qu'il faut pour faire le plein de sensations pour petits et grands.

Ces activités sont gérées par la SEM des Bauges, en délégation du Syndicat mixte des stations des Bauges.



Adapter son logement quand on est en perte d'autonomie, c'est possible !

Avec son dispositif Mon PASS'RENOV, Grand Chambéry s'engage et accompagne gratuitement les habitants de l'agglomération dans leurs projets de rénovation et d'adaptation de leur logement.

Cet accompagnement permet notamment à un public en perte d'autonomie de se maintenir à domicile grâce à la réalisation de travaux éliminant tous risques de chute ou d'inconfort liés à des difficultés de déplacement. Les bénéficiaires peuvent ainsi conserver bien-être et lien social.



GAËTAN PAUCHET

Conseiller délégué de Grand Chambéry chargé de l'habitat

Parce qu'un logement peut parfois représenter toute une vie, nous sommes nombreux à souhaiter y vivre le plus longtemps possible. Pourtant, avec le vieillissement, la perte de mobilité ou une situation de handicap, le logement peut ne plus répondre aux besoins du quotidien. Quelques aménagements simples suffisent souvent à améliorer le confort, prévenir les risques de chute et permettre de rester chez soi plus longtemps. Le coût des travaux reste néanmoins un frein pour beaucoup de personnes. C'est pourquoi Grand Chambéry a mis en place un accompagnement complet pour aider les ménages modestes à monter un projet d'adaptation de leur logement pour le rendre plus sûr, notamment pour faire une demande auprès de l'Agence nationale de l'habitat pour bénéficier de son aide financière MaPrimeAdapt'.



MAXIME CADEAU

Chargé de mission habitat chez Urbanis

Depuis 2024, Urbanis, opérateur mandaté par Grand Chambéry, a permis à 128 ménages d'obtenir des subventions (plus de 5 000€ en moyenne par projet).

L'accompagnement qui est proposé offre aux bénéficiaires une visite technique de leur logement et des conseils neutres et personnalisés, après échange, sur les différents travaux à réaliser.

Un compte-rendu avec un plan de financement détaillé du projet (aides mobilisables, coûts des travaux, reste à charge) leur permet alors d'avoir une vision fiable et éclairée qui va les aider à prendre leur décision.

Une fois qu'ils se sont décidés, l'accompagnement se poursuit par l'assistance au montage de la demande de subvention et son suivi jusqu'au versement des aides attribuées, en fin de travaux.



MAURICETTE GERLAUD

Bénéficiaire du dispositif Mon PASS'RENOV

J'habite dans un appartement datant des années 1970. À cause de douleurs dorsales, j'ai beaucoup de difficultés à me déplacer, je dois utiliser un déambulateur. Les petits gestes du quotidien deviennent compliqués à faire. Ma salle de bain, avec une baignoire, et mes toilettes, assez étroites, devenaient particulièrement problématiques. Grâce au dispositif Mon PASS'RENOV, malgré mes faibles revenus, j'ai pu faire réaliser des travaux qui m'ont rendu ces espaces plus accessibles et sécurisés. La salle de bain, les toilettes et le petit couloir d'accès ont été réunis en une seule pièce, j'ai maintenant plus d'espace pour me déplacer. La baignoire, dans laquelle je m'installais avec un siège mal adapté, a été remplacée par une douche avec une barre d'appui et un siège escamotable, et j'ai maintenant un meuble vasque adapté et des WC rehaussés.



ILS AGISSENT

Une gestion durable des forêts a des enjeux à la fois économiques, environnementaux, touristiques et de prévention des risques naturels.

Pour favoriser une meilleure gestion, travailler à réduire le morcellement foncier forestier apparaît comme un axe majeur. C'est pourquoi Grand Chambéry et ses partenaires locaux, avec le soutien financier de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, mettent tout en œuvre pour favoriser le regroupement foncier forestier sur le territoire à travers diverses actions. L'une d'elles consiste à aider les communes à intégrer au patrimoine communal des parcelles abandonnées, notamment forestières.

bénéficient de cet accompagnement : Thoiry, Puygros, Les Déserts, Saint-Sulpice, La Motte-en-Bauges, École-en-Bauges et La Compôte.

La commune de Thoiry est la plus avancée dans cette démarche.

Elle a mené, depuis 2023, un vaste travail de recensement des parcelles potentiellement abandonnées, d'enquête pour retrouver les propriétaires et de démarches administratives pour intégrer ces parcelles dans le patrimoine communal.

« *Communes forestières Savoie a accompagné la commune de Thoiry tout au long de la procédure, notamment pour tous les aspects administratifs et juridiques qui peuvent être longs et complexes* » explique Lucile Buisson, chargée de mission à l'association. « *En nous basant sur l'« Atlas communal des biens vacants et sans maîtres » que nous avons réalisé avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges, nous avons pu identifier, sur Thoiry, 624 parcelles (représentant 92 hectares) pour 141 propriétaires. Pour cela, nous nous sommes basés sur trois critères : le propriétaire connu a plus de 100 ans, aucun mouvement notarial n'a été constaté depuis plus de 30 ans et la taxe foncière n'a pas été acquittée depuis plus de 3 ans.* »

COMMUNES FORESTIÈRES SAVOIE

Une association au service des communes

Pour aider dans la gestion des forêts

L'association Communes forestières Savoie, créée en 1933, défend les intérêts des collectivités dans leurs enjeux pour la filière forêt bois. Elle les accompagne au quotidien pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local.

Sur le territoire de Grand Chambéry, Communes forestières Savoie, avec l'aide de la SAFER et de Grand Chambéry, accompagne notamment les communes pour leur permettre d'intégrer au patrimoine communal des parcelles forestières abandonnées.

En effet, dans le cadre de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, des parcelles abandonnées, appelées « biens vacants et sans maîtres », peuvent être récupérées par des collectivités. Depuis 2023, sept communes de l'agglomération

Une enquête administrative a été menée pour essayer de retrouver l'identité précise des propriétaires ou leurs héritiers. Puis la commune a lancé une enquête publique pendant 6 mois, afin de s'assurer que les parcelles étaient bien abandonnées.

À la fin de ces différentes phases, 495 parcelles ont pu être déclarées comme officiellement abandonnées (représentant 73 hectares). Par délibération du conseil municipal, elles ont été intégrées au patrimoine de la commune. Cette dernière sera officiellement propriétaire de ces parcelles d'ici la fin de l'année.



Le maire de Thoiry s'appuie beaucoup sur un Système d'information géographique pour traiter les données concernant les parcelles abandonnées.



PHILIPPE MARIN

Maire de Thoiry

Un travail utile pour la commune

La commune de Thoiry avait commencé un travail de recensement des parcelles abandonnées en 2022. L'atlas du Parc naturel régional du Massif des Bauges, présenté aux élus en 2023, a été d'une grande aide pour lancer une recherche bien plus poussée.

« C'est un travail long et fastidieux, que nous n'aurions jamais pu mener sans l'aide de Grand Chambéry, de Communes forestières Savoie, du Parc naturel régional du Massif des Bauges et de la SAFER. Mais c'est intéressant et surtout très utile pour la commune. »

En effet, 70% de la superficie récupérée est constituée de forêts, le reste étant des champs et des pâturages. Tout ce travail va permettre d'optimiser la forêt communale et d'en faciliter sa gestion, mais également d'aider les agriculteurs locaux pour l'exploitation des parcelles non boisées.

La prochaine étape sera de travailler sur les biens non délimités (des parcelles ayant plusieurs propriétaires) afin de rationaliser le foncier, très morcelé sur la commune.

CAROLINE SALOMON

Chargée de mission au Parc naturel régional du Massif des Bauges

Un Atlas pour limiter le morcellement foncier

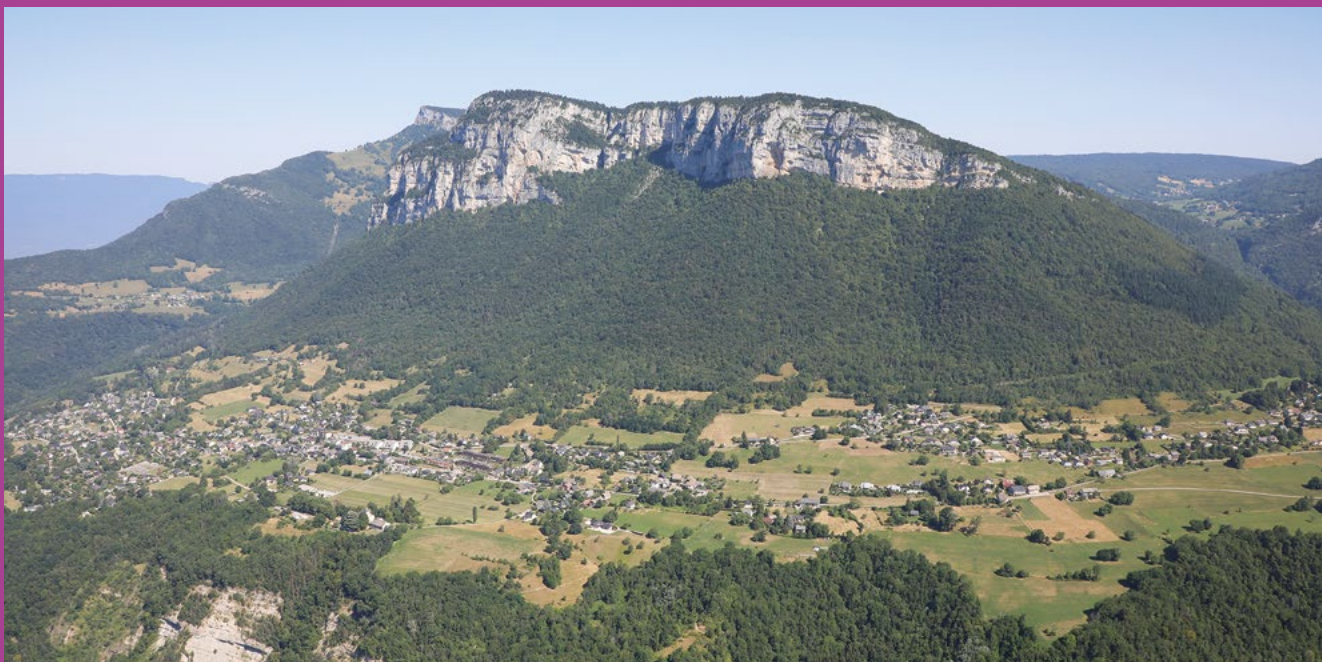
Dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, 60% des forêts sont privées et très morcelées, ce qui est un frein énorme pour une bonne gestion de la forêt.

En 2020, le parc, en partenariat avec Communes forestières Savoie, a initié un ambitieux projet : la réalisation d'un « Atlas communal des biens vacants et sans maîtres » pour chacune de ses 67 communes. L'atlas a été présenté aux communes en 2022 au cours d'une réunion de sensibilisation. *« L'idée était d'accompagner les communes à intégrer les parcelles abandonnées dans leur patrimoine, mais aussi, si un propriétaire est retrouvé, de l'inciter à vendre ou échanger sa parcelle via la bourse forestière. L'objectif final est de réduire le morcellement parcellaire dans les Bauges et faciliter une gestion durable de la forêt. »*



zoom sur...

une commune de Grand Chambéry



Saint-Jean-d'Arvey, un village entre ville et montagne

Adossé au Mont Peney, sur le plateau de la Leysse, Saint-Jean-d'Arvey s'étire à quelques kilomètres seulement des toits de Chambéry. Il suffit de quitter Saint-Alban-Leysse et de suivre la route qui grimpe pour changer de monde : vous pénétrez dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges. Saint-Jean-d'Arvey en est l'une des portes d'entrée, conduisant aux plateaux de la Féclaz et du Margériaz, terres de ski et de grands espaces de randonnée.

Le village occupe ainsi une position de seuil : ni tout à fait urbain, ni tout à fait montagnard, mais les deux à la fois. Dans ce village, tout est réuni pour bien vivre. Un village dynamique où, tout au long de l'année, sont organisés des moments de convivialité participant au maintien d'un lien social fort.

C'est au cœur de ce village que se dresse l'église Saint-Jean-Baptiste, repère silencieux de l'histoire du lieu. Mentionnée dès le 11^e siècle, plusieurs fois reconstruite au fil des siècles (après un incendie en 1661, puis lors d'un chantier majeur en 1846 qui lui donna son allure actuelle), elle a traversé les âges en gardant son rôle de point d'ancrage pour les habitants.

C'est précisément cette église qui est aujourd'hui au centre d'une mobilisation collective. Depuis 2025, un chantier de restauration est engagé pour

redonner leur éclat aux vitraux, dont plusieurs, parmi lesquels des vitraux du 19^e siècle, avaient souffert du temps. Certains seront repris intégralement, d'autres simplement nettoyés et consolidés, toujours dans le souci de retrouver leur aspect d'origine. Au-delà du geste technique, ce chantier rassemble autour de lui la commune, ses habitants et des partenaires attachés à la sauvegarde du patrimoine local.

Cette mobilisation autour des vitraux n'est pas un cas isolé : elle illustre un attachement plus large, celui d'un village qui prend soin de ce qu'il a hérité, un petit patrimoine discret mais bien vivant, entretenu avec la même attention que l'on porte aux paysages qui l'entourent. À Saint-Jean-d'Arvey, le regard porte loin, vers les crêtes des Bauges comme vers le passé du village... et la lumière, bientôt, reviendra éclairer l'église.



BONS PLANS

Et encore plus sur  grandchambery.fr     

Toutes les
infos sur :
chamberymontagnes.com



Un patrimoine historique riche à découvrir sur le territoire de Grand Chambéry

Grand Chambéry, terre de loisirs en plein air, mais pas que ! Si le territoire de Grand Chambéry est privilégié pour ses loisirs de plein air, c'est aussi un territoire doté d'un patrimoine dévoilant toute la richesse de son Histoire. Les beaux jours vont passer, mais il reste tant de lieux à visiter !

Musées, monuments, sites historiques, parcours de visite ou expériences immersives... Chaque étape ouvre sur une nouvelle porte sur la destination « Chambéry Montagnes ». En voici quelques exemples.

DU CÔTÉ DU MASSIF DES BAUGES

Le massif des Bauges fourmille de lieux témoignant d'une vie agricole ancestrale.

À Aillon-le-Jeune, le **site muséographique « Secrets de fruitières »** vous propose une immersion dans l'histoire et les savoir-faire traditionnels des fromages des Bauges, mais aussi dans le quotidien des agriculteurs et fromagers encore en activité.

Le **moulin Morand** à Arith, huilerie fondée en 1896, fonctionne toujours de manière traditionnelle grâce à une roue alimentée par la rivière. Perpétuant un savoir-faire familial, l'établissement propose une visite permettant de découvrir tout le mécanisme de fabrication de l'huile.

La **scierie « À Grand Cadre »** à Bellecombe-en-Bauges, installée en 1819, est l'une des dernières scieries hydrauliques à fonctionner dans la région. Elle ouvre ses portes chaque été pour dévoiler son ingénieux mécanisme. Enfin, la **Chartreuse d'Aillon** à Aillon-le-Jeune, ancien monastère emblématique des Bauges, vous dévoile plus de 800 ans d'histoire autour de la vie des moines chartreux et de leur rôle dans la vie locale.

DU CÔTÉ DES MASSIFS DE LA CHARTREUSE ET DE L'ÉPINE

La **voie Sarde**, voie naturelle creusée dans le massif de l'Épine par les torrents des périodes glaciaires, a été une voie de passage durant de nombreux siècles. D'abord romaine, c'est au 17^e siècle qu'elle a été aménagée en route royale. On y retrouve des vestiges à Saint-Sulpice, où se trouvent également les grottes de François 1^{er}, nommées ainsi parce que le Roi, lors d'un voyage à Chambéry en 1516, y a trouvé refuge pendant un orage.

La **cascade de Saint-Cassin**, située sur les derniers conforts du massif de la Chartreuse, se jette dans l'Hyères dans une pente presque verticale, lui permettant de se détacher complètement de la falaise. Cette particularité a fortement contribué à la popularité de la chute d'eau, notamment à travers les écrits d'écrivains célèbres comme Jean-Jacques Rousseau, Lamartine ou George Sand.

DU CÔTÉ DE CHAMBÉRY

Si Chambéry se visite pour son patrimoine de ville historique, vous pouvez également y découvrir quelques pépites pour en apprendre plus sur l'histoire du territoire. En plus du **musée du château des Ducs de Savoie** et du **musée des Beaux-Arts**, le **musée Savoisien**, installé dans un ancien couvent du 13^e siècle, vous raconte l'histoire et la culture de la Savoie de la préhistoire à aujourd'hui.

La **cathédrale Saint-François-de-Sales**, édifiée au 15^e siècle et impressionnante par sa grandeur et ses peintures en trompe-l'œil, ou la **maison Les Charmettes**, qui a accueilli Jean-Jacques Rousseau et marqué sa passion pour la nature et la botanique, restent des incontournables pour vos balades dans Chambéry.



© G. Cottet - Grand Chambéry Alpes Tourisme



INFOS PRATIQUES

Journal non reçu ?

Même si vous avez apposé un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir ce magazine. Il est distribué 5 fois par an. Si vous ne l'avez pas reçu :

- 1) Assurez-vous auprès des membres du foyer qu'il n'a pas été jeté.
- 2) Si ce n'est pas le cas, signalez-le-nous sur : simplici.grandchambery.fr

Contacteur le service de l'eau

Fuite d'eau, problème de débit ? Signalez-nous les incidents que vous constatez.

Accueil de Chambéry : 04 79 96 86 70

Antenne des Bauges : 04 79 54 53 56

Permanences numériques

Grand Chambéry propose des permanences avec ou sans rendez-vous pour accompagner gratuitement les personnes dans leur apprentissage des outils numériques sur tout le territoire. Retrouvez le planning sur : grandchambery.fr

Déchetterie mobile

En complément des quatre déchetteries fixes, la déchetterie mobile circule à travers les 38 communes de l'Agglomération.

Horaires : 9h - 12h30 / 13h15 - 15h

Octobre :

Mercredi 7 : Cognin

Jeudi 8 : La Ravoire

Vendredi 9 : Saint-Sulpice

Samedi 10 : Verel-Pragondran

Mercredi 14 : Chambéry centre

Jeudi 15 : Bellecombe-en-Bauges

Vendredi 16 : Montagnole

Samedi 17 : Le Noyer

Mercredi 21 : Chambéry Laurier

Jeudi 22 : Chambéry Grenette

Vendredi 23 : Saint-Baldoph

Samedi 24 : Jarsy

Mercredi 28 : Les Déserts

Vendredi 30 : Curienne

Samedi 31 : Barberaz

Novembre :

Mercredi 4 : Vimines

Vendredi 6 : Hauts-de-Chambéry

Samedi 7 : Barby

Jeudi 12 : Saint-Cassin

Vendredi 13 : Aillon-le-Jeune

Samedi 14 : Jacob-Bellecombette

Mercredi 18 : Chambéry centre

Vendredi 20 : Thoiry

Samedi 21 : Puygros

Mercredi 25 : Chambéry Laurier

Jeudi 26 : Chambéry Grenette

Vendredi 27 : Chambéry Biollay

Samedi 28 : La Thuile

CALENDRIER INTERACTIF DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

Actualisé en temps réel, il vous offre une vue claire des dates et des horaires de passage de la déchetterie mobile dans les 38 communes de l'Agglomération. RDV sur grandchambery.fr

Un parcours de santé et de découverte à Vimines

Face à une forte demande pour des balades faciles et accessibles, Grand Chambéry a lancé le projet « petites boucles » afin d'accompagner les communes dans la création de parcours thématiques de proximité.

À Vimines, une boucle vient d'être terminée : un itinéraire de 4,8 km en forme de « 8 », offrant la possibilité de parcourir l'ensemble du circuit ou seulement une partie. Accessible à tous, ce parcours emprunte des routes communales et des chemins ruraux, avec un dénivelé modéré de 137 mètres.

Pensée pour allier activité physique, découverte et convivialité, la boucle est jalonnée de 8 bancs, d'une table de lecture du paysage offrant un panorama remarquable sur le lac du Bourget, ainsi que de 8 panneaux d'interprétation mettant en valeur le patrimoine local et les paysages de la commune.



Les vacances à la piscine ou à la patinoire

À LA PISCINE DE BUISSON ROND

Pendant les vacances d'automne, la piscine se transforme en véritable terrain de jeux ! Les lundis, mercredis et vendredis, venez profiter de nombreuses animations pour les enfants dans une ambiance conviviale et ludique. Des moments à partager en famille et en découvrant chaque jour une nouvelle animation.

• Du 19 au 31 octobre

• Animations les lundis, mercredis et vendredis, de 14h à 16h

À LA PATINOIRE DE BUISSON ROND

Soirée rose

Jeudi 22 octobre, de 20h30 à 23h, la patinoire se met aux couleurs d'Octobre Rose : tout au long de la soirée, animations et stands pour sensibiliser à la lutte contre les cancers féminins.

Halloween pour les p'tits monstres

Jeudi 29 octobre, de 10h à 12h, la patinoire fête halloween avec les enfants ! Venez avec votre plus beau déguisement...

Halloween « Soirée de l'horreur »

Et le soir, de 20h30 à 23h, place aux « grands » ! Réservée aux plus de 12 ans, cette soirée vous permettra de patiner avec des monstres et des zombies.

Après plusieurs mois de travaux, la piscine aqualudique du Stade rouvrira ses portes le 2 novembre !

Vous pourrez y retrouver son lot de cours, d'animations, de soirées...



Soirée R'EAU'Z

Judi 8 octobre, de 18h30 à 20h30
Piscine de Buisson Rond
Tout public à partir de 16 ans
Entrée 6€ sur réservation

Comme chaque année dans le cadre d'Octobre Rose, Grand Chambéry et l'association 4S vous proposent une soirée spéciale « R'EAU'Z ». En raison des travaux à la piscine aqualudique du Stade, pour cette édition, rendez-vous est donné à la piscine de Buisson Rond.

Au programme : Taï Chi, aqua'form, yoga paddle, pilates... Et une animation défi, le Fil rose : parcourez la plus grande distance à la nage !

Des massages sont à gagner !

Un stand de sensibilisation au dépistage du cancer du sein vous permettra notamment d'apprendre à déceler un cancer par la palpation.

+ d'infos : grandchambery.fr



GERMINATIONS

Jusqu'au 3 janvier 2027
La Chartreuse d'Aillon à Aillon-le-Jeune

La Chartreuse d'Aillon propose sa première installation collective : GERMINATIONS.

Comme la Chartreuse renaît après avoir risqué l'oubli, la graine porte en elle la mémoire du passé et la promesse du futur. Elle devient métaphore du lieu et de son nouveau cycle de vie.

L'installation propose une expérience sensorielle, immersive et poétique qui fait de la Chartreuse un lieu vivant, tourné vers l'art, la nature et la transmission. La graine, point de départ de la vie végétale passe de la dormance à la germination. Puis à l'éclosion et la transformation en plante puis à nouveau en graine. Elle est une idée en devenir, un véritable projet, symbolique de renaissance faite pour porter l'espérance et la reconnexion.

+ d'infos : lachartreusedaillon.fr

La Terre tremble

Mardi 3 novembre, de 19h30 à 22h
Gratuit

Dans le cadre de la journée nationale de la résilience, Grand Chambéry vous propose une soirée consacrée aux séismes. Au programme, la pièce de théâtre « Sain et sauf » de Pascal Servet suivie d'une conférence de Sylvain Gâche, historien des risques naturels, sur l'histoire des séismes à Annecy.

Le spectacle interactif « Sain et sauf ? » est un projet développé par le laboratoire Pacte (CNRS / Université Grenoble Alpes) en collaboration avec le comédien Pascal Servet.

Spectacle, outil de sensibilisation et partie intégrante d'un projet de recherche, il est une expérience immersive et participative destinée à tester vos réactions face à un risque naturel. Une personne issue du public est immergée par l'intermédiaire du comédien dans un scénario la mettant face à un risque. Ses réactions sont recueillies, analysées et permettent d'alimenter les échanges avec le public.

+ d'infos : grandchambery.fr



Pense à me fermer,

l'eau, c'est pas illimité !



Un mousseur réduit de 30% à 50% la
consommation d'eau sans compromis sur la
pression !

www.grandchambery.fr/protegeonsnosressources/

Jusqu'à
-50%
de conso
d'eau !

+ d'économie